



Bulletin Municipal de

CYSOING



La
médiathèque
et la mairie
ouvrent
au public
en mai

Page 7

Page 4

DÉBUT DES
TRAVAUX DU
CENTRE-VILLE

Page 16

ELECTION DU
NOUVEAU CONSEIL
MUNICIPAL DES
ENFANTS

Page 36

DES NOUVEAUX
COMMERÇANTS ET
SERVICES

04	Équipement et travaux
p.04	Projet de requalification du centre-ville
p.06	Nouvelles bornes de rechargement électrique
p.07	Ouverture de l'équipement mixte hôtel de ville / médiathèque
11	Cadre de vie et environnement
p.11	Des façades plus vertes et fleuries
p.11	Concours des maisons fleuries
p.12	Plan de sobriété
p.13	Eclairage public
p.13	Schéma cyclable - Repair Vélo
14	Citoyenneté
p.14	La trottinette électrique
15	Organisation
p.15	Nouvelle Directrice Générale des Services
16	Conseil Municipal des Enfants
p.16	Election du nouveau conseil
p.16	Plantations de fruitiers
17	Culture
p.17	«Du sang dans le potage»
p.18	Retours sur les animations 2022 à la médiathèque

20	Histoire
p.20	Un monde oublié
26	Rétrospective en images
	Carnet blanc
	Carnet rose
36	Nouveaux commerces et services
38	Associations
39	Communauté de Communes Pévèle-Carembault
p.39	Prime aux vélos à assistance électrique
p.40	Stages approfondissement BAFA
40	Vie des quartiers
42	Parole aux groupes politiques
43	Comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux
44	Agenda



Mes chers Concitoyens,

Depuis un peu plus d'une année maintenant, l'Europe n'est plus le continent en paix qu'il a été durant ces trente dernières années. Ces tristes événements nous invitent à redonner de la valeur à un concept qui, quand il paraît acquis et trop évident, nous fait oublier son caractère si précieux.

La paix manque encore plus à celles et ceux qui vivent au cœur du conflit. Notre solidarité, notre fraternité et notre compassion doivent ainsi se maintenir dans le temps, comme elle existe depuis de nombreuses années pour les grandes causes nationales ou mondiales, le drame vécu récemment par les Turcs et les Syriens l'ayant une nouvelle fois démontré. **Les Français sont généreux**, merci pour eux !

Pour en revenir à notre commune et nos préoccupations du moment, la collectivité a, comme toutes les autres, subi l'inflation, la hausse du prix de l'énergie, la révision des prix des marchés publics et l'augmentation du point d'indice de la fonction publique, nécessaire pour maintenir le pouvoir d'achat.

Dans cette crise que nous traversons, ce sont les ménages les plus modestes qui en ressentent le plus les conséquences. Ainsi, **nous avons décidé, pour la 7ème année consécutive, de ne pas augmenter la fiscalité locale.** Nous avons toujours veillé, depuis 2001, à avoir une gestion saine, avec un endettement mesuré, en allant chercher les subventions et les dotations permettant de boucler le financement des projets d'investissement. À titre d'exemple, on peut se féliciter d'avoir obtenu la plus grosse subvention jamais obtenue par la commune : 1 million d'euros par la Région pour les réaménagements du centre-ville et du parc de l'Abbaye.

Dans nos projets, nos principaux cofinanceurs sont l'État, la Région, le Département et la CCPC. Je tiens à les remercier en votre nom à tous, car les aides octroyées permettent de mener, depuis vingt ans, une politique ambitieuse d'investissement et de rénovation de la commune.

Ainsi, l'année 2023 verra aboutir le projet de médiathèque-mairie à l'abbaye. **L'inauguration est prévue le 03 juin prochain et l'ouverture au public sera effective à compter du 22 mai.** La rénovation complète de la salle de sports William Penny Brookes sera également achevée cette année, tout comme la liaison douce cyclo et piéton entre Quennaumont et Cysoing.

D'autres travaux se poursuivent cette année comme les travaux d'aménagement du centre-ville et le réaménagement du parc de l'abbaye. Au menu des investissements 2023, sont également prévus la rénovation de la toiture du bâtiment des services techniques, des aménagements espaces-verts dans plusieurs quartiers, l'aménagement de six pistes de pétanque près du stade de foot, l'engagement des travaux de rénovation du chemin derrière les murs etc... et pour votre sécurité, la pose de feux intelligents rue Demesmay et la pose de nouvelles caméras.

À côté de ces gros projets, le service à la population sera renforcé avec l'embauche d'un agent supplémentaire aux services techniques pour l'entretien des bâtiments, l'embauche d'un agent pour l'accueil du public dans la médiathèque-mairie et un agent pour le traitement des titres numériques. Le service médiathèque nouvellement créé se compose donc dès cette année de trois agents pour vous accueillir nombreux et dans de bonnes conditions, ainsi que pour proposer des animations de qualité dans ce très bel équipement qui fera, j'en suis certain, la fierté de tous.

Nombreuses sont les autres actions et projets prévus pour cette année, je ne les détaille pas tous, je vous renvoie aux pages de ce bulletin.

Pour conclure, je tenais à remercier l'ensemble des agents municipaux pour leur implication, les élus pour leur enthousiasme et les nombreux bénévoles qui nous aident dans nos missions.

**Votre Maire,
Benjamin DUMORTIER**

REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE

Nous entrons dans la phase de réalisation !

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Vous étiez nombreux à assister à la présentation du projet de requalification du Centre-ville, le 5 mai 2022.

Pour rappel, notre programme ambitieux de réaménagement, consiste à retrouver **une belle identité pour notre centre-ville** afin de renforcer son **attractivité commerciale** en cœur de ville ! Nous allons améliorer la **qualité des espaces publics** par des matériaux nobles, de la **végétalisation**, un **mobilier urbain esthétique et confortable**, optimiser le **confort des usagers** avec un espace piéton plus généreux, la création d'une bande cyclable, l'amélioration du tracé routier pour fluidifier le trafic et **faciliter l'accessibilité PMR**.

En définitive, notre objectif d'aménagement est de mieux faire **cohabiter les différents usagers de l'espace public pour offrir un centre-ville praticable pour tous**.

Depuis, des étapes se sont enchaînées. Elles nous permettent aujourd'hui de vous annoncer le **démarrage des travaux à partir de mai 2023**.



PLACE FAIDHERBE

Repositionnement des massifs en limite de chaussée avec l'implantation d'une haie basse en limite de chaussée pour éviter les bornes >> suppression de 26 bornes
Réduction de l'emprise du massif au pied du monument
Réduction de la largeur des massifs à 3 m de large
Ajout d'arbres en partie sud de la place
Hauteur moyenne des massifs 50 cm de haut pour laisser une perméabilité entre les façades et la place
Repositionnement des stationnements pour les recentrer par rapport à la place; Réduction de la taille des arbres de part et d'autres de la façade de l'Hôtel de Ville
Ajout ponctuel de dossiers sur les bancs

PARKING FAIDHERBE

Ajout d'une frise de pavés dans l'épaisseur des haies pour marquer le seuil du parking
Marquage des stationnements par une ligne de pavés plutôt que par un simple marquage

ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE-MÉDIATHÈQUE

Ne pas marquer le fil d'eau dans le virage, la bordure doit se prolonger vers l'entrée de château plutôt que dans le virage

PLACE FAIDHERBE

Création d'un massif avec un arbre à l'entrée de la place
Repositionnement des massifs en limite de chaussée avec l'implantation d'une haie basse pour éviter les bornes >> suppression de 7 bornes

NOUVELLES CONTRAINTES

La convergence de contraintes nouvelles, nous ont obligé à revoir notre calendrier :

- La lente gestation du projet de reconstruction du groupe scolaire privé dans la zone d'activités Innova'Park, annonce à ce jour, un report de la disponibilité de l'actuel site St Joseph, au plus tôt en septembre 2026. Cela signifie une prévision possible de réalisation du parking St Joseph à hauteur du 1er trimestre 2027.
- En lien direct avec le point précédent, l'obtention d'une subvention départementale d'un montant non négligeable de 400 000 € est conditionnée par une fin d'exécution des travaux en 2025.
- L'inflation conséquente du coût des matériaux (augmentation de 30% des pavés ces derniers mois et évolution significative de l'indice de révision travaux), nous conduit à préférer un chantier dans des délais plus serrés.

Nous avons donc décidé de réaliser les travaux en continu, sous la forme de 7 phases successives conçues comme 7 chantiers successifs de façon à limiter l'impact des travaux sur la fréquentation du centre-ville.

NOUVEAU PHASAGE

Le chantier se déroulera donc sur une période de **14-15 mois pour s'achever à l'été 2024**.

Un découpage fin des secteurs d'intervention, le choix de dispositifs de protection ad-hoc permettront de maintenir, en toute sécurité, les conditions d'accès à nos commerçants.

Une méthodologie optimisée sera mise en place, pour limiter les nuisances et la durée du chantier :

- Travaux réalisés par moitié de Place de la République afin de maintenir au maximum la circulation et le stationnement
- Maintien d'un maximum de places de stationnement, tout le long des travaux
- A chaque phase, mise en place d'une signalétique claire sur le jalonnement du stationnement

UN PLAN ADAPTÉ

Dans le cadre de l'instruction du Permis d'Aménager, notre Architecte des Bâtiments de France, Madame Stievenart a présenté des prescriptions pertinentes que nous avons prises en compte dans notre aménagement. L'implantation et la configuration des parterres sont adaptées de manière à structurer davantage le contour des places de la République et Faidherbe. Traités en bandes continues le long des routes départementales, les parterres créent une frontière paysagère et protectrice entre ces deux voies à fort trafic et l'espace central de la place. Ce dernier est ainsi apaisé. Des arbres plantés au sud (en limite de la rue Voltaire) apporteront une ombre appréciée l'été pour les terrasses de restauration ou les promeneurs.

PENDANT LES TRAVAUX

Vos déplacements quotidiens vont être perturbés pendant la durée des travaux. L'équipe municipale avec la collaboration de la maîtrise d'œuvre missionnée pour le suivi des travaux et les entreprises, sera à votre écoute pour gérer le mieux possible cette période d'inconfort. Afin de faciliter l'accès au centre-ville, nous envisageons durant toute la durée des travaux d'étendre la zone bleue, et d'assurer son application par un contrôle accru par notre policier municipal.

- **Lot 1 : Entreprise GDTP** pour les VRD pour les démolitions, les travaux enterrés, la réalisation des sols minéraux en enrobé et en pavés de grès.
- **Lot 2 : Entreprise SME Groupe Leclere** pour le réseau électrique et notamment l'éclairage public
- **Lot 3 : Entreprise France Environnement** pour les plantations, le mobilier urbain et la serrurerie.

Enfin, la maîtrise d'œuvre sera assurée conjointement par le cabinet de paysagistes "Paysages" et le bureau d'études Gexpeo.



INITIALEMENT...

Le phasage prévu des travaux était très étalé dans le temps afin de maintenir un maximum de places de stationnement, grâce à la réalisation du parking Saint Joseph (site actuel de l'école privée) au préalable, avant le lancement des travaux de la place. Les travaux auraient donc démarré en 2023 pour s'achever en 2027.

MERCI À TOUS POUR VOTRE COMPRÉHENSION.

Il vous en coûtera 35 centimes d'euros par kWh pour que vous ne supportiez que le prix de votre consommation. Le rechargement complet vous prendra en moyenne entre 4 et 6 heures. Pour que tous les usagers puissent bénéficier de ce nouveau service, nous vous demandons d'être vigilant afin de stationner uniquement le temps de la charge. Des contrôles seront effectués.

Pour accompagner ceux d'entre vous qui ont fait le choix de passer au véhicule électrique, et parce que la lutte contre l'émission des Gaz à Effet de Serre est un objectif partagé, la Ville vient d'équiper le parking de la salle des fêtes de 2 bornes de rechargement électrique disposant chacune de 2 branchements. Mises en service prochainement, ces 4 prises, d'une puissance de 7 KVA sont accessibles sans abonnement, très simplement, avec une carte bancaire.



OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA MÉDIATHÈQUE EN MAI 2023

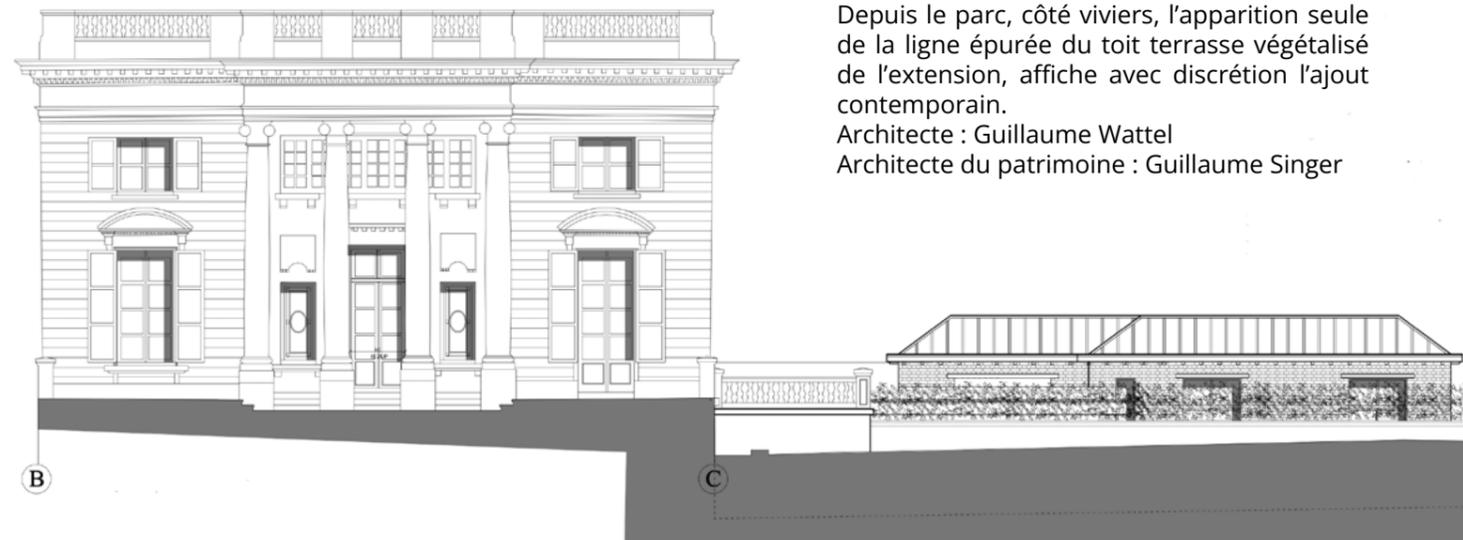
Équipement et travaux



2023 – L'OUVERTURE TANT ATTENDUE DE L'ÉQUIPEMENT MIXTE HÔTEL DE VILLE / MÉDIATHÈQUE « LE VIVIER » EST PROGRAMMÉE AU PRINTEMPS !

Apparentée à une boîte en verre, l'extension dédiée à l'accueil général est aussi un premier espace d'exposition pour la médiathèque. Connectée au rez-de-chaussée bas du château sur sa façade nord, et du fait de la déclivité du terrain, elle s'efface complètement sur la façade principale (orientée à l'est), pour ne pas rivaliser avec le bâtiment classé.

Depuis le parc, côté viviers, l'apparition seule de la ligne épurée du toit terrasse végétalisé de l'extension, affiche avec discrétion l'ajout contemporain.
Architecte : Guillaume Wattel
Architecte du patrimoine : Guillaume Singer



BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Équipement et travaux



Façade Principale - Est

UN LEG DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL CLASSÉ DEVENU ÉQUIPEMENT CONTEMPORAIN FONCTIONNEL ET EFFICACE AVEC SON ACCUEIL MUTUALISÉ

Discrète avec ses lignes épurées, ses façades entièrement vitrées, son toit plat végétalisé, l'extension du château le convertit définitivement en équipement contemporain, dans le respect du bâtiment d'origine, classé Monument Historique. C'est par cette grande boîte en verre, qu'un accueil mutualisé orientera le public vers les espaces du Vivier ou vers les services de la Mairie.

Le nouvel équipement, développé sur 3 niveaux est aménagé pour accueillir au RDC-bas et RDC-Haut, notre nouvelle médiathèque « Le Vivier » ainsi que les services de l'Hôtel de

Ville, installés principalement au 1er étage, mais également en RDC-bas, proche de l'accueil, dans l'ancienne conciergerie du château. C'est ici que le public sera accueilli pour toutes consultations et notamment dans celles concernant le « CCAS ». A côté, deux postes permettront de traiter les démarches relatives aux « passeports biométriques ». L'ouverture au public, très attendue par tous, est prévue courant mai, après un chantier complexe soumis à de nombreuses contraintes et exposé à de nombreux aléas.



Entrée depuis l'extension



Espace d'accueil



Toit végétalisé de l'espace Accueil

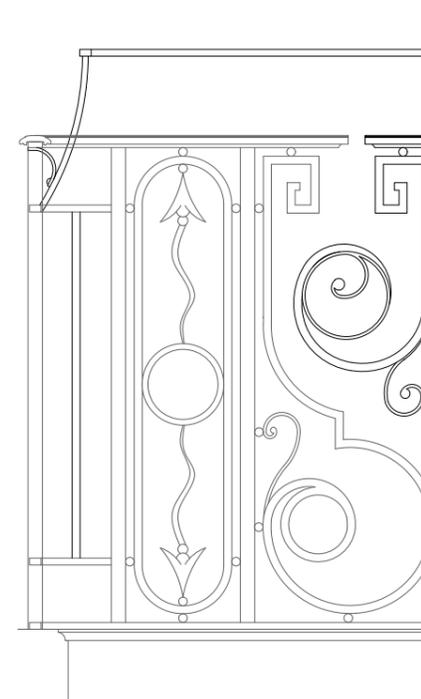
LIFTING POUR LES ÉLÉMENTS DU DÉCOR



Verrière du palier de l'étage supérieur style art-déco, dédié aux bureaux de l'Hôtel de Ville.

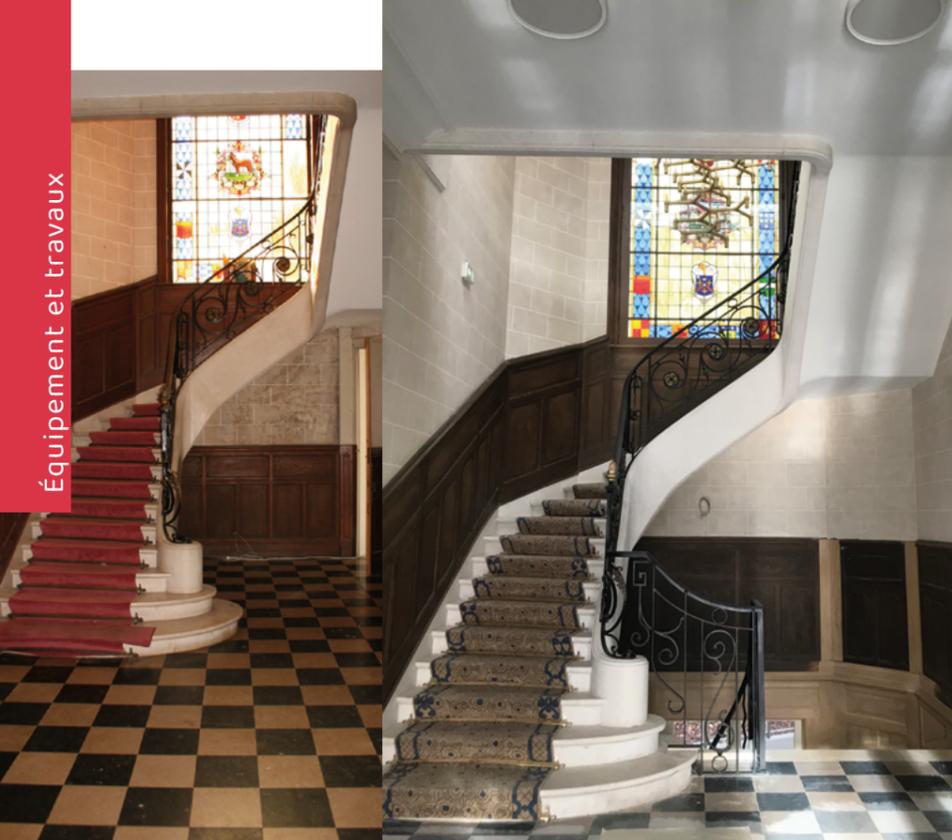


Restauration du vitrail de la cage d'escalier avec restitution des blasons manquants en borduration. Les blasons correspondent à des villes appartenant à l'ancienne Chastellenie de Lille en Flandre - Quartier de PEVELE



Dessin du garde-corps existant avec intégration de pièces pour respecter les normes de sécurité



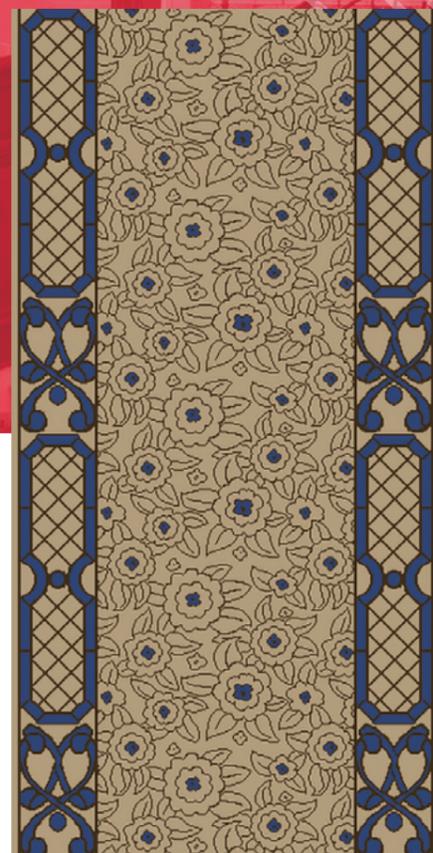


Avant

Après

Initialement réservé à l'activité domestique, le rez-de-chaussée - Bas accessible depuis la façade nord était relié au « bel étage » (rez-de-chaussée - Haut) par un escalier secondaire. Aujourd'hui, il est devenu un espace noble à part entière. Pour cela il a fallu :

- Créer une grande trémie au RDC haut
- Prolonger l'escalier d'honneur dans la continuité de l'existant (escalier béton, revêtement pierre, garde corps ferronné, lambris, revêtement tapis)
- Relié à l'extension par un passage couvert vitré, cet espace anobli présentera les premières collections de la médiathèque.



Moquette de l'escalier fabriquée sur mesure dans le style art-déco, aux motifs repris du vitrail du 1er étage.

LES DATES À RETENIR !

Le 22 mai tous les services de la mairie vous accueilleront dans le nouvel Hôtel de Ville.

Le 27 mai Portes ouvertes : Les Cysoniens pourront visiter en avant première le nouvel Hôtel de Ville et la médiathèque Le Vivier.

Le 3 juin une journée d'inauguration permettra à chacun de découvrir et s'approprier ce nouvel équipement. Des animations culturelles se dérouleront l'après-midi et se termineront par un concert. Le programme vous sera communiqué dans votre boîte aux lettres !

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



DES FAÇADES PLUS VERTES ET FLEURIES

La ville de Cysoing souhaite associer très concrètement la population à ce projet de mise en valeur du cadre de vie sur l'ensemble des quartiers de la ville, offrant ainsi aux habitants la possibilité de planter devant chez eux, avec l'appui technique et l'autorisation écrite de la commune.

La création de ces micro-aménagements paysagers simples et de qualité permettront de :

- valoriser le cadre de vie en embellissant les rues
- créer du lien social et améliorer l'ambiance vécue de l'espace public
- renforcer la présence de la nature en ville et de reconnecter les espaces verts entre eux, dans un souci d'enrichissement de la biodiversité urbaine
- créer des cheminements agréables, fleuris et apaisés favorisant les déplacements doux
- améliorer le confort thermique des quartiers en luttant par le végétal contre les îlots de chaleur urbains
- masquer les murs dégradés ou peu esthétiques

La commune souhaite engager une démarche participative avec la population, en vue d'améliorer le cadre de vie des cysoniens.

Ceci intègre un volet de végétalisation des espaces publics de proximité : pieds de façades, encadrements de portes, angles morts, petits délaissés urbains, pignons aveugles...

Des premières demandes ont été formulées de la part d'habitants, à qui la ville souhaite répondre favorablement.

Les demandeurs peuvent donc s'adresser à la mairie qui étudiera la faisabilité du projet - il faut que la largeur soit suffisante pour laisser un passage de 1,40 m - et fera réaliser, si besoin, la découpe du trottoir par une entreprise habilitée. Ils pourront ensuite signer une convention précisant les conditions des plantations.



Le concours des maisons fleuries 2022, organisé par le Conseil Municipal des Enfants a permis de récompenser plusieurs cysoniens dans les 5 catégories suivantes :

Façades : Irene Blanchart
Monique Di Leonarda
Annick et Gérard Foutry

Jardinets : Michelle Baudrie
Joanny Ghesquier
Marie France Huchez

Commerces : Salon Club Beauté

Balcons : Claudette Huchette

Jardins : Michelle Lescot

Les inscriptions (gratuites) pour le concours 2023 sont ouvertes auprès du service animations de la mairie par mail animations@cysoing.fr ou sur papier libre avec vos nom, prénom, adresse, téléphone et catégorie (façades, jardinets, commerces, balcons, jardins). Les gagnants seront récompensés par des bons d'achat de 90, 60 et 30 euros chez Jardi Pevèle à Cysoing.

PLAN DE SOBRIÉTÉ

Ce qui a été fait :

- **Salle Penny Brookes** : Passage de l'éclairage en LED réalisé*
- **Ecole Saint Exupéry** : Changement des fenêtres
- **Terrain de Foot** : passage en LED* de l'éclairage (notre plus gros poste).. et de manière plus anecdotique, mis en place de panneaux de score à énergie solaire ;-). L'éclairage est par ailleurs retardé au maximum
- **Illuminations de Noël** : nous tâchons de conserver la féerie de Noël tout en étant sobres sur les illuminations, et des ajouts qui avaient été envisagés n'ont finalement pas été réalisés. Féerie de Noël: maintien des illuminations de Noël mais avec sobriété
- **Chauffage des bâtiments municipaux** : réduction de 20°C à 19°C
- **Prime communale pour les vélos électriques** : maintenue, au-delà du nombre de dossiers subventionnés par la CCPC
- **Plan du schéma cyclable** : priorisé et a déjà fait l'objet d'aménagements (nouvelles voies douces, signalisations aux sol)
- **Eco-pâturage** : utilisé sur plusieurs terrains et permet des économies de carburant
- **Mise à disposition de locaux municipaux** pour organiser des ateliers de sensibilisation grâce à "La Fresque du Climat", organisés par des bénévoles avec la participation de nombreux citoyens, associations et élus.

Ce qui va être fait :

- Avec l'aide la CCPC, finalisation du plan de déploiement des LED* au niveau de l'éclairage des rues. Les deux tiers étant déjà réalisés, il ne reste plus qu'un tiers restant sur le premier semestre 2023
- Sur les nouveaux éclairages, un test de programmation sera réalisé :
 - éclairage à 30% de puissance de 18h à 00h
 - pas d'éclairage de minuit à 5h
 - éclairage à 30% de puissance de 5h de 8h
 le double intérêt de cette démarche est de réaliser des économies, mais aussi de limiter la pollution lumineuse dans l'intérêt de la biodiversité
- Amélioration de l'isolation en cours sur la salle Penny Brookes (le photovoltaïque a été étudié, mais la structure ne le permet pas)
- Changement vers un chauffage plus récent et performant salle Delecluse.
- Communication avec toutes les associations utilisatrices des équipements municipaux pour un usage sobre des équipements, tout en maintenant le confort d'utilisation.
- Soutien aux initiatives citoyennes locales de pédagogie et de mobilisation des citoyens sur les enjeux environnementaux

Ce qui sera étudié :

- Étude sur la pose de panneaux photovoltaïques sur la salle Delecluse, sur la toiture des services technique et sur le parking du terrain de Foot
- Salle Coubertin : étude sur le changement de toiture pour une meilleure isolation
- Recherche en cours d'une assistance pour réalisation d'un premier niveau de bilan carbone qui donnera des indications plus précises sur des points d'optimisation possibles.
- Enfin, et bien que ce soit dans la continuité de l'action municipale, toute l'équipe se mobilise pour que chaque nouvelle décision qui soit prise dans le cadre notamment de l'élaboration du budget 2023 prenne en compte dans la réflexion les enjeux environnementaux, tout en arbitrants in fine sur ce qui semblera être la meilleure décision pour répondre aux global des besoins de nos concitoyens.

*En général, le gain de consommation généré par un passage à éclairage LED est de l'ordre de 75%

Le programme sur lequel vous nous avez fait confiance présente de nombreux points en faveur de la transition écologique. Une délégation a d'ailleurs été créée sur ce mandat pour développer les actions en faveur de cette transition.

Alors que nous sommes presque à mi-mandat, et dans ce contexte particulier où chacun s'interroge sur ce qui peut être fait pour accélérer notre transformation au global, nous vous proposons un point d'étape sur les actions qui ont déjà été menées ainsi que sur ce qui est prévu ou en réflexion.

L'angle de la sobriété énergétique nous touche tous, au portefeuille, dans nos convictions écologiques... et souvent les deux ! Notre récapitulatif prendra donc un angle très orienté sur la partie énergétique, tout en mentionnant des actions connexes qui vont dans le sens d'une transition plus globale.

ECLAIRAGE PUBLIC

Au cours du mois de novembre dernier, une séance de travail sur la finition de la rénovation de l'éclairage public a eu lieu. Concernant l'éclairage public :

Sur les 769 points d'éclairage que compte la commune, 223 (29% du parc) ne sont pas encore passés en LEDs.

En partenariat avec la CCPC, compétente en matière d'éclairage public, la finition de la rénovation de l'éclairage public sera réalisée à partir de mi-2023.

Le gain énergétique attendu est de 75,6% sur cette partie par rapport à l'existant.

Comme pour l'éclairage actuel, il y aura une baisse du flux de minuit à 5h du matin (le flux baisse de 70% pendant cette période).

L'extinction des lumières en pleine nuit est à l'étude mais cela ne devrait pas pouvoir avoir d'effet important sur le coût des consommations (compte tenu de la réduction du flux à 30% la nuit et de notre contrat de fourniture d'électricité qui reste avantageux pour la commune) et par ailleurs, poserait un gros problème pour l'usage des caméras de surveillance (recharge des batteries et efficacité liée au niveau d'éclairage).

QUOI DE NEUF CÔTÉ VÉLO

Ca y est ! Les «travaux pratiques» du schéma cyclable ont commencé :

- L'application sur la chaussée de pictogrammes représentant les vélos pour rappeler aux chauffeurs d'engins motorisés que des jeunes ou moins jeunes cyclistes partagent la route avec eux.
- Les travaux d'aménagement d'une voie verte sur le chemin du petit pavé (entre Match et la rue des prés) ont démarré en 2022. Les intempéries et un aléa technique ont ralenti le planning.

Cette voie sera bien sûr réservée aux piétons, vélos, trottinettes, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le dernier Repair Vélo a remporté, une nouvelle fois, un franc succès.

Sur le même principe que le Repair Café où chacun peut amener un outil ou une machine en panne, ici on amène son vélo !

Animé par des passionnés, c'est un moment de partage. On partage ses connaissances, on partage son temps, et chacun passe un bon moment en sauvant parfois un vélo de la déchetterie !

Alors si vous souhaitez rejoindre la bande de joyeux bénévoles, pas une minute à perdre.

Contactez Catherine Luchier en lui adressant un mail :

catherine.velocysaing@gmail.com



LA TROTTI-NETTE ÉLECTRIQUE



Deux roues de liberté et de fluidité mais attention il y a des règles.

On déplore beaucoup d'accidents (on déplore 22 décès en 2021 et 6000 blessés) avec ces engins rapides et ludiques mais leur insertion dans le trafic nécessite, outre les aménagements spécifiques, beaucoup d'attention pour circuler en toute sécurité. Il existe un « code de la route » et des règles particulières, **EDPM (engin de déplacement personnel motorisé) du 26 octobre 2019**, pour l'utilisation de ces trottinettes électriques, ainsi qu'un équipement adéquat pour que chacun soit vu et protégé. Voici un rappel de toutes ces règles et

les amendes encourues pour les débordements. Des nouvelles dispositions sont entrées en vigueur au 1er juillet 2020. Elles concernent l'obligation des feux avant et arrière, catadioptrés, avertisseur sonore et d'un système de freinage pour le véhicule. Pour le conducteur, le port du casque est fortement recommandé, mais pas obligatoire, de porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant de nuit ou par visibilité insuffisante, il est recommandé en journée en ville. D'utiliser les pistes et bandes cyclables quand il y en a. A défaut, les trottinettes peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale est inférieure ou égale à 50 km/h. Hors agglomération,

leur circulation est interdite sur la chaussée, limitée aux voies vertes et aux pistes cyclables. Interdiction de conduire sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants. Le conducteur doit être âgé d'au moins douze ans, de n'emporter de passager et bien sûr interdiction de téléphoner et de porter des écouteurs. La circulation est interdite sur les trottoirs et la vitesse est limitée à 25 km/h. Pour finir, le stationnement est permis sur les trottoirs s'il n'est pas gênant. Dernière chose la plus importante, **l'assurance est obligatoire**. Pour en savoir plus Décret n°2019-1082 du 23 octobre 2019 relatif à la réglementation des EDPM. Source : Ministère de la transition écologique et solidaire.

Attention, la réglementation va se durcir prochainement !

Les amendes prévues :

Casque audio et écouteurs interdits :	35€	Stationnement gênant sur le trottoir :	35€
Usage du téléphone interdit :	135€	Avertisseur sonore, frein, feux avant et arrière, dispositifs type catadioptrés obligatoires :	11€
Assurance obligatoire : Jusqu'à	3750€	Vitesse limitée 25km/h :	1500€
Interdit de transporter un passager :	35€	Vêtement rétro-réfléchissant obligatoire de nuit recommandé de jour en ville :	11€
Interdit aux moins de 12 ans :	135€		
Interdit de circuler sur le trottoir :	135€	Les utilisateurs doivent adopter un comportement prudent et respecter les règles de bonne conduite.	

NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Organisation

Pierre angulaire du fonctionnement administratif et technique d'une commune, la DGS est la plus proche collaboratrice de Monsieur le Maire.

Elle a pour mission de diriger et d'organiser les services de la commune et de mettre en œuvre les décisions politiques prises par les élus du Conseil Municipal.

Madame Lahousse était en poste à la ville du Quesnoy près de Valenciennes et a saisi l'opportunité du départ à la Région de Marc Fockenoy pour postuler dans une commune voisine de celle qu'elle habite.

Madame Lahousse a ce double atout :
- d'avoir travaillé dans le privé avant d'intégrer la fonction publique territoriale.
- d'avoir exercé un mandat d'élu local dans sa commune de Cobrieux.

Rapidement attelée à la tâche, elle a comme gros dossiers à poursuivre : la fin des travaux de la médiathèque-mairie et de la salle de sports W.Penny Brookes.

Après 15 années de bons et loyaux services, Marc Fockenoy a passé la main, début novembre, à une nouvelle Directrice générale des services (DGS) : Pauline Lahousse, c'est la troisième fois dans l'histoire de la commune que ce poste est occupé par une femme.



Un grand merci à Monsieur Fockenoy pour l'énorme travail accompli en 15 ans : il aura notamment contribué à la mise en œuvre de nombreuses décisions de M le Maire et de ses équipes municipales successives parmi lesquelles :
- création d'une crèche,
- rénovation et extension de l'école primaire Yann Arthus-Bertrand,
- rénovation de l'école maternelle Saint-Exupéry

- finition des travaux de l'espace inter génération, du nouveau restaurant scolaire et des salles associatives
- Mise en œuvre du projet de médiathèque-mairie
- création d'un nouveau béguinage et d'un nouvel ehpad,
- création de deux nouveaux terrains de football (dont un synthétique), des vestiaires et d'un parking,
- création d'un plateau multisports, d'un pas de tir à l'arc, de terrains de beach-volley, d'un skate Park,
- rénovation complète de la salle de sports Delecluse,
- reconstruction de notre gendarmerie
- reconstruction d'un Nouveau Centre pour nos pompiers (avec le SDIS)
- création du parc d'activités (avec la CCPC)
- création des jardins familiaux,
- Création de plusieurs aires de jeux pour les enfants
- extension des deux cimetières
- mise en œuvre de projets d'aménagement avec création de logements locatifs sociaux et en accession sociale

- rénovation de l'hôtel de ville,
- rénovation des monuments aux morts
- rénovation de la Pyramide de Fontenoy
- rénovation complète avec effacement des réseaux des rues Delory, Leclerc, 14 Juillet, Fontenoy, Briand..
- rénovation et sécurisation de nombreuses rues et trottoirs
- création d'un grand parking de centre-ville derrière la salle des fêtes
- création d'un schéma cyclable, pose d'arceaux à vélos, création de voies cyclables
- création d'aires de covoiturage
- aménagement du nouveau centre pour les services techniques de la ville

Nous lui redisons encore un immense merci pour tout le travail accompli avec les élus et les services municipaux durant ces 15 années, en ayant une gestion fine, humaine, avec un grand professionnalisme et un sens aigu du service public. Nous lui souhaitons bon vent dans ses nouvelles attributions.



ÉLECTION DU NOUVEAU CME

Lors d'un tour de table de présentation de chacun, les enfants ont pu rappeler deux de leurs actions phares pour le mandat (on peut citer par exemple la plantation d'arbres 🌳, la création d'un banc de la convivialité et de la rencontre, le développement de piste cyclable 🚲, faire des ventes pour aider le financement de projets, implanter des infrastructures sportives (poteaux de foot ⚽ ...), agir sur les trottoirs pour une meilleure circulation piétonne 👤, refaire des séances de cinéma 🎬 de plein air, faire des économies d'électricité en éteignant une partie de l'éclairage public la nuit 🌙, mettre en place des jardins potagers 🥕 dans les quartiers...

Ensuite, Monsieur le Maire leur expliqua, dans les grandes lignes, le fonctionnement et les compétences d'une commune en rappelant qu'ils étaient élus aujourd'hui pour deux années afin de représenter tous les enfants de Cysoing. Ils seront d'ailleurs associés par la Municipalité aux manifestations officielles (patriotiques, inaugurations, vœux...).



PLANTATION DE FRUITIERS

Les arbres avaient été fournis la veille par la CCPC dans le cadre du renforcement de la trame verte et bleue pour favoriser le développement de la biodiversité.

Les trous avaient été creusés préalablement par les jardiniers des services techniques qui avaient laissé à disposition le matériel nécessaire. Entourés par Renaud Ennique, Gaëlle Viau, Mireille Thorel, Catherine Luchier et Marie-Annick Ansart, les enfants se sont appliqués à « praliner » les racines, bien les étaler en recreusant les trous si besoin, entourer le tronc du dispositif anti-rongeurs, attacher le lien avec le tuteur, apporter du terreau avant de reboucher les trous avec soin...sous l'œil attentif de 2 reporters du Club Photo de Cysoing.

Les arbres plantés en 2020 commencent à donner des fruits, ils sont désormais entourés de cassissiers et groseilliers, de plantes fleuries et d'un jardin d'aromates, le tout permettant une bonne pollinisation. Il y a même été observé une chenille de papillon Machaon sur une tige de fenouil en août 2022...



On a pu remarquer chez eux, une grande motivation pour mettre en œuvre leurs projets, ce qui promet, à l'instar de leurs aînés, de belles actions et un mandat riche en réalisations. Bravo et bon courage à eux !

Ont été élus :

Pour la première classe d'âge

Martin GRAND, Léa JUSY, Anouck DEDOURS, Lola LEVIEZ, Charly CHEMIN-LENGLART, Alice FAES, Louise CASIER, Thomas PETON, Louise BRASSEUR et Augustin DUBOST

Pour la seconde classe d'âge

Camille GARITTE, Liam BEN ABBES, Capucine STOFFAES, Aaron BOUCLY, Noa RAOULT, Cléa STEENKIST, Raphaëlle DEVILDER, Nathan KACZMARCZYK, Rémi GRUMIAUX et Soline COSTA

Pour la troisième année consécutive, les enfants du CME ont participé à la plantation des poiriers, pruniers et pommiers rue du Collège.

DU SANG DANS LE POTAGE

Culture

Le vendredi 2 décembre s'est jouée, à 20 h à la salle des fêtes de Cysoing, la comédie policière «Du sang dans le potage» de Georges Contamin, mise en scène par Hélène Ponthieu de la compagnie "Ça dépend Michel".*

Le pitch ? Une maison de retraite en apparence ordinaire devient le théâtre d'un meurtre sanglant. Crime passionnel ? Chantage ayant mal tourné ? La police enquête... Ce vendredi, c'est plus de 200 personnes venues de Cysoing et d'ailleurs qui ont pu suivre l'enquête du commissaire Pruvost, et rire au gré des rebondissements pour découvrir l'auteur de ce meurtre.

Le projet est à l'origine de Badis Ghaleb, cysonien, qui a voulu associer sa troupe de théâtre, son club de basket, le CSBB, et la mairie de Cysoing pour créer cet événement pendant le week-end du téléthon.

La compagnie "Ça dépend Michel" comprend 18 comédiennes et comédiens amateurs et se produit régulièrement dans la région dans des pièces comme « ECLIPSE » ou « L'Hamster ».

Le CSBB, association sportive présente pour de nombreux événements à Cysoing, a une fois de plus, su mobiliser ses bénévoles pour aider à l'organisation en proposant boissons et chips, avant, pendant et après le spectacle.

L'ensemble de la recette, entrée à 5 € et buvette, soit plus de 1200 €, a été intégralement reversée à l'association AFM Téléthon.

FÊTE DE LA MUSIQUE

APPEL À PARTICIPATION

VOUS JOUEZ D'UN INSTRUMENT ?
VOUS CHANTEZ ?
AMATEURS OU PLUS DOUÉS,
EN SOLO OU EN GROUPE
VOUS SOUHAITEZ EXPRIMER VOTRE MUSICALITÉ
ET NOUS FAIRE PARTAGER VOTRE UNIVERS ?

INSCRIVEZ-VOUS À LA SCÈNE OUVERTE
DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE
LE MERCREDI 21 JUIN 2023.

INFORMATIONS ET INSCRIPTION EN MAIRIE
ANIMATIONS@CYSOING.FR
03 20 79 82 30

Cysoing

Les journées de la
biodiversité
13 et 14 mai 2023

STANDS NATURE
SPECTACLE MARISKA- COULEUR MIEL
BALADES DÉCOUVERTES
EXPOSITIONS PHOTOS

ANIMATIONS :
○ Fresque de la biodiversité
○ Tente des moustons
○ Test chien de berger
○ Repas café/Pévélo
○ Construction de nichoirs
○ Les abeilles/ruches
○ Rallye nature
○ Recyclage
○ Vente de plants aux Jardins de la plaine
○ Et plein d'autres surprises...

OBSERVATION
ÉCOUTE
JOURNÉES D'ANIMATIONS GRATUITES
RANDO VÉLO

Exposition exceptionnelle d'insectes
Collection privée de l'entomologiste
Jean-Marc TRENEL

CONFÉRENCE :
BIODIVERSITÉ FRUITIÈRE EN PÉVÈLE

RETOURS SUR LES ANIMATIONS 2022 À LA MÉ- DIATHÈQUE

Culture

5 juin 2022 : Après-midi jeux

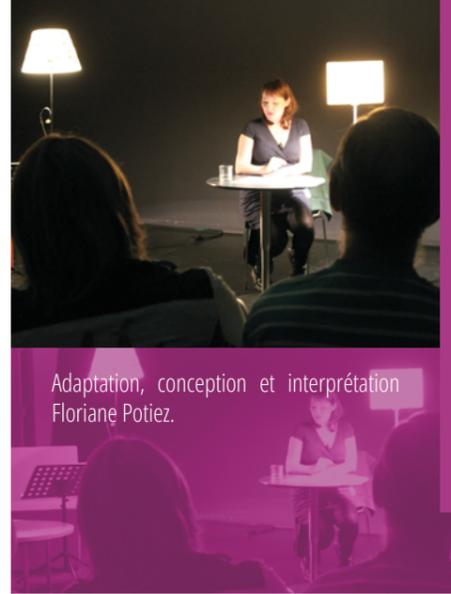
L'équipe de la bibliothèque et des associations partenaires vous ont proposés des tables de jeux de société pour les enfants, les ados et les familles. Des tables réservées aux jeux ado-adultes étaient aussi prévues. Plus d'une centaine de personnes se sont pressées cette après-midi là dans la salle des fêtes pour jouer en famille ou entre amis. Des jeux d'estaminet, un blind test, la boutique du « Ludithorynque » sont venus compléter cette après-midi ludique.



10 septembre 2022 : Lecture-Spectacle «Ta 2ème vie commence quand tu comprendras que tu n'en a qu'une»



Adaptation du roman de Raphaëlle Giordano. Floriane Potiez, à partir d'extraits savamment articulés, a joué pendant 1h ce roman en nous faisant partager l'émotion de Camille, qui recherche le bonheur et Claude, son routinologue qui lui propose des méthodes et expériences peu conventionnelles. De l'émotion et des rires ont secoués une trentaine de cysoniens pour leur plus grande joie. Les lectures-spectacles de la médiathèque reviendront en 2023 avec de nouvelles propositions, venez !



Adaptation, conception et interprétation
Floriane Potiez.

Culture

Septembre 2022 : Annonce du nom de la nouvelle médiathèque «Le Vivier»



Deux ateliers participatifs avec des volontaires ont permis de proposer à l'ensemble de la population 4 noms pour la future médiathèque. Les votes ont consacré à la majorité le nom « Le Vivier » pour ce nouvel équipement. Associé visuellement aux deux viviers du parc, ce nom reflète également la volonté de promouvoir les idées, les innovations, les projets et les habitants de la ville de Cysoing. Gageons que ce nom prometteur, soit de bon augure pour toutes les futures activités de la médiathèque ! (20 personnes sur les ateliers).

14 juillet 2022 : Braderie de l'Association «Les Amis de la médiathèque de Cysoing»

Créée en 2022, cette association (collégiale, loi 1901) regroupe tous les bénévoles de la médiathèque de Cysoing. A partir de livres désherbés de la bibliothèque (des livres qui ne sont plus adaptés à un système de prêt grand public), l'association a proposé à la vente ces livres à prix très modiques ! Permettant ainsi aux cysoniens de se faire plaisir ou de préparer leurs lectures de vacances.

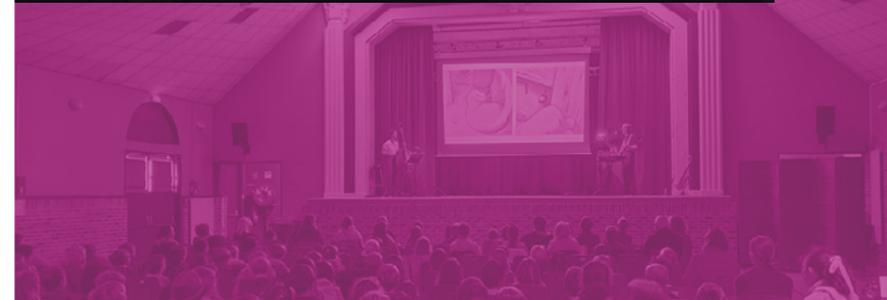
Vous souhaitez contacter l'association ? c'est par ici :
amis.mediathèque.cysoing@gmail.com



Lundi 24 octobre 2022 : Billy Symphony

Le concert-BD Billy Symphony est une création musicale originale jazz pour le jeune public proposé par Perluette, à partir de l'album de David Périmony (éditions de la Gouttière). Billy Symphony c'est l'histoire d'un jeune vagabond qui rêve de devenir un grand saxophoniste... C'est l'histoire d'un petit oiseau qui rêve de chanter en toute liberté... À la recherche de l'accord parfait, c'est l'histoire d'une amitié. Composition musicale : Pierre-Yves Langlois & Claire Bellamy
Interprétation : Claire Bellamy & David Laisné

115 personnes présentes,
participation du centre de loisirs
primaire.



Culture

UN MONDE OUBLIÉ

Le picard, langage ancien donna naissance au patois, encore vivant au milieu du XX^{ème} siècle. Malgré la révolution industrielle, la vie quotidienne s'était peu modifiée.

Pour la survie, au fil des temps les hommes avaient observé la nature et compris que tout avait son importance. Un morceau de terre était un trésor. Quel bonheur d'avoir derrière sa maison un petit jardin ou même une cour. Des lapins, des poules, une chèvre pouvaient y loger. Lorsque le terrain était plus grand on y trouvait aussi quelques moutons. Chaque printemps le propriétaire les tondait, leur laine était lavée, mise à sécher et gardée.

La tonte d'un mouton donne environ deux kilos de laine. Au bout de quelques années, le matelas le plus abîmé de la famille était retiré du lit. La toile usagée et salie était enlevée. La laine retirée, lavée et mise à sécher était mélangée à la laine précieusement gardée.

Le Nord est un département chargé d'histoire, de labours, avec ses bois et ses pâturages. Les hommes étaient épris d'indépendance, fidèles en amitié, d'une cordialité sans égale.

Jusqu'à la fin des années cinquante, le matelassier du Marais Fleury Thomas venait avec sa cardeuse, amenant également la toile à matelas achetée à l'usine de textile avenue René Ladreyt, toile qu'il avait cousue sur trois des côtés, en fonction des dimensions du lit. Le cardage terminé, Fleury remplissait la nouvelle toile de laine, cousant le dernier côté avec ses grandes aiguilles.

Quel plaisir d'avoir un nouveau matelas en laine peignée. Il resterait tout gonflé durant plusieurs semaines, avant que les corps ne lui donnent sa forme définitive.

Parfois, le particulier vendait son mouton à la boucherie ou il demandait à un garçon-boucher de venir le tuer à domicile, de le dépecer et de le débiter. En guise de paiement, le tueur prenait pour lui quelques morceaux de viande.

Le reste du mouton était déposé dans un saloir. Les morceaux avaient été découpés pour que la ménagère puisse aller les rechercher afin de préparer le ragoût du dimanche.

Les prairies et les jardins étaient quelques fois envahis par des taupes. On faisait alors appel au taupier qui arrivait poser ses « lâches » (pièges). Une connaissance particulière, acquise à force d'observation par le dernier taupier cysonien Louis Capart.

Les taupes piégées étaient parfois dépouillées, leurs peaux portées à la tannerie. Les peaux tannées, la fourrure étaient utilisées pour confectionner des manteaux, recouvrir les sacs à mains, les bicornes, en fonction des époques. Les manteaux en peau de lapin étaient également prisés chez les femmes.

Vivre à la campagne, c'est apprendre à connaître ce qui en fait partie : la terre, les bois, les animaux qui y vivent.

Parmi ceux qui l'ont observée, il y avait les braconniers qui savaient où et quand mettre leurs pièges. Les lapins de garenne faisaient un bon repas pour la famille. Leurs fourrures étaient gardées. Les putois étaient plus difficiles à piéger mais leurs pelages étaient si beaux, si doux, qu'ils donnaient envie de les utiliser en parure de vêtement.

Il fallait alors user de délicatesse pour retirer la peau en gardant pattes et griffes. Certains braconniers appliquaient eux-mêmes du tanin pour rendre ces peaux imputrescibles. Ils les portaient ensuite chez la fourreuse qui confectionnait le col, l'écharpe ou le vêtement demandé.

La dernière fourreuse qui habitait rue Gambetta était Augustine Abraham, une véritable artiste dans son domaine. Elle reconstituait la tête de l'animal, remplaçant les yeux par de petites billes de verre, apposant une doublure soyeuse.

Chaque personne avait son histoire, sa façon de vivre respectée par les voisins. Les enfants apprenaient en observant les gens, les animaux qui faisaient partie de la vie de tous les jours.

C'était un plaisir d'aller chez Gus (Auguste) Navé qui habitait cour Deleplanque rue Béranger. Gus avait appris son métier de cordonnier place Faidherbe chez Henri Bélaïr au début du XX^{ème} siècle. Il savait fabriquer bottes, bottines et souliers, mais nous étions au milieu des années cinquante et la fabrication se faisait désormais en usine, en série et non plus à la main.

Nous allions voir Gus qui ressemelait les chaussures, clouait des « daches » sous les semelles pour ne pas les user. Il changeait aussi les poignées de cuir usagées des sacs à provision. Les odeurs de cuir embaumaient le petit atelier.

De l'extérieur, aucune enseigne ne signalait qu'un artisan y était installé, mais une rue c'était une grande famille et tout le monde savait. On « toquait » à la porte et on la poussait. Les enfants ne devaient jamais oublier de dire « bonjour ».

Lorsque nos mamans nous envoyaient chez Gus, nous y étions « sages comme des images » pour pouvoir rester un peu et le regarder travailler. Les anciens n'expliquaient pas leur travail, c'était à nous d'observer et ainsi d'apprendre.

Derrière Gus, sur le mur quelques morceaux de cuir pendaient. Assis sur une chaise, couvert de son tablier de cuir, je le voyais penché sur son pied de cordonnier, petite enclume en forme de pied de biche posée sur un pied circulaire en bois. Je le regardais découper avec le tranchet le cuir de la semelle de la chaussure.

Devant lui, sur le petit établi se trouvaient : L'ébourroir pour couper le cuir où ne peut pas aller le tranchet ; l'alène, pinçon destiné à percer le cuir pour préparer le travail de la couture. Mais aussi le tire-pied, le pinçon, les tenailles arrache-pointes, les marteaux à clouer et à rabattre, les pinces à rivets, une rape. A portée de main se trouvait un présentoir à étage, circulaire, tournant, alvéolé, contenant des petits clous de tailles diverses, des « daches », des œilletons et des rivets.

Puis, nous voyions arriver Lucie, l'épouse de Gus avec sa chatte dans les bras. Elle demandait qui étaient nos parents ; elle savait ainsi qui nous étions. Les anciens aimaient les enfants et étaient bienveillants avec eux. Alors, Lucie disait à sa chatte « fais une pirouette pour dire bonjour aux petits enfants », et le chat en faisait une puis deux puis trois, sachant recevoir ainsi plus de caresses. Par leur façon d'être, ces gens ont laissé une trace ineffaçable dans nos mémoires.



La peau de mouton était alors portée à la tannerie. Au retour, elle prenait place sur un fauteuil d'osier ou sur le fauteuil Voltaire du grand-père. Parfois, elle était mise l'hiver au-dessus des couvertures qui recouvraient les lits pour donner plus de chaleur.

Les gilets de peau de mouton retournée étaient également très appréciés par les gens travaillant à l'extérieur.

La santé était primordiale car il fallait assurer de longues journées de travail. Les médecins n'étaient consultés qu'en cas de problèmes graves. C'est chez eux que l'on passait les radios. Ils conduisaient les enfants à l'hôpital lorsqu'ils devaient se faire opérer. On pouvait frapper à leurs portes de jour comme de nuit. Ils se déplaçaient alors pour aider leurs patients en souffrance, les femmes qui avaient un accouchement difficile...

Les pharmaciens.... Certains médicaments étaient à base d'essence de plantes, on voyait Monsieur Dewaleyne partir dans les chemins de campagne, cueillant fleurs et herbes médicinales dont il connaissait les vertus.

Et il y avait les « passeurs de s'cret », qui habitaient la plupart du temps près de chez nous. Ils avaient un pouvoir de guérison bien défini, souvent transmis par un membre de leur famille. Les foulures, les entorses étaient ainsi guéries presque spontanément par les rebouteux. Pour les brûlures et les zonas on les appelait « les coupeurs de feu ». La souffrance disparaissait très vite, ne laissant plus aucune trace sur le corps.

Henri Delaplace lui, guérissait les maux de dents. Jusqu'au milieu des années cinquante, enfants lorsque nos dents de lait nous faisaient trop souffrir, nous allions le voir cour Ducanchez rue Béranger. Nous « toquions » à sa porte et le vieil homme en arrivant nous demandait « montre-moi la dent qui te fait mal ».

Il mettait ensuite un doigt dessus, faisait tout bas une prière et nous repartions chez nous après l'avoir remercié. Le mal se faisait plus fort puis disparaissait rapidement. Les jours suivants, la dent balançait et tombait sans problème.

Après notre visite, Henri devait faire ses prières durant neuf jours pour que sa demande soit exaucée « par le ciel ».

Ces savoirs furent longtemps transmis à une autre personne qui perpétuerait ce pouvoir de guérison. Ces gens se mettaient à la disposition des autres, gratuitement, pour soulager leurs souffrances. En remerciement, on leur portait quelques légumes ou fruits du jardin.

Les filles restaient avec la maman. Il leur fallait apprendre à être de bonnes ménagères, aider car les familles étaient souvent nombreuses.

Le lundi était le jour de lessive. Il fallait aller chercher l'eau à la pompe la plus proche du quartier.

Certaines familles avaient leurs pompes privées. Eugénie Coutelier Delmotte avait demandé au foreur de puits Augustin Delnesse de faire un forage sur sa propriété et de lui installer une pompe près de sa maison, située Avenue René Ladreyt, impasse de la gare.

Pour éviter le gel l'hiver, un coffrage en bois rempli de paille protégeait la pompe lors des grands froids.



Photo Guy Pierre Eloire.

L'éducation des enfants se faisait à la maison, au catéchisme, à l'école. On y apprenait l'obéissance et le respect des autres. Important aussi d'avoir une belle écriture, d'écrire le français sans faire de fautes, de savoir bien compter.

L'histoire de France, la géographie, les sciences étaient apprises l'après-midi et permettaient l'évasion. Le patois, langue locale y était interdit, mais se parlait couramment dans la rue.

Les jeudis après-midi beaucoup avaient le droit à un peu de liberté. L'été, les filles jouaient sur les larges trottoirs à la marelle, au « pris- pris », à la corde à sauter. Les garçons souvent plus libres, partaient en fonction des saisons observer la nature ; apprenant en regardant les bourgeons et les feuilles, les différentes essences d'arbres. Y grimant pour regarder les nids d'oiseaux, en prenant garde de ne toucher ni aux œufs ni aux osillons car ils savaient que la mère abandonnerait le nid.

Les « grandes vacances » étaient l'occasion pour le papa d'apprendre aux garçons de participer aux petits

travaux d'entretien de la maison. Appliquer un lait de ciment sur les pignons et les façades, remettre du goudron noir sur les soubassements. Désherber le jardinier, nourrir les animaux.

Le plus passionnant pour les enfants après 1936 était quand le chef de famille était en congés. Après la moisson, père et fils, munis de faucilles, allaient glaner, coupant les tiges de blé que la moissonneuse-lieuse avait laissé sur le champ. On apprenait à faire des gerbes, à les lier à l'aide d'un « tortin » (tortis) et de les ramener à la maison sur une brouette.

Sur les larges trottoirs était étendue une toile de jute sur laquelle étaient éparpillées les gerbes de blé en vue de les battre au fléau pour séparer le grain de l'épis. Les grains de blé servaient pour nourrir les animaux mais aussi être moulus dans le

moulin à manivelle de la famille afin que la ménagère puisse faire des faluches avec la farine obtenue.

Pour certaines familles c'était l'occasion de renouveler les fétus de paille de leurs matelas car la literie était parfois de simples paillasses.

Lors de l'arrachage des pommes de terre, certains cultivateurs avaient fait l'acquisition d'une « envoleuse », mue par la force du cheval. Aux endroits difficilement accessibles, un bau de pommes de terre était laissé sur le champ. Une aubaine pour les enfants qui, munis d'un « 4 dents » recourbé et d'un sac de jute, allaient les ramasser.



Il fallait ensuite faire chauffer l'eau dans une lessiveuse posée sur un « voleur » (brûleur) alimenté par le gaz de ville. Sortir le linge de l'eau chaude avec un bâton de bois, le déposer dans une bassine où auparavant une planche avait été posée. Planche sur laquelle le linge était brossé à « la brosse de chiendent » avec du savon sunlight ou du « savon noir ».





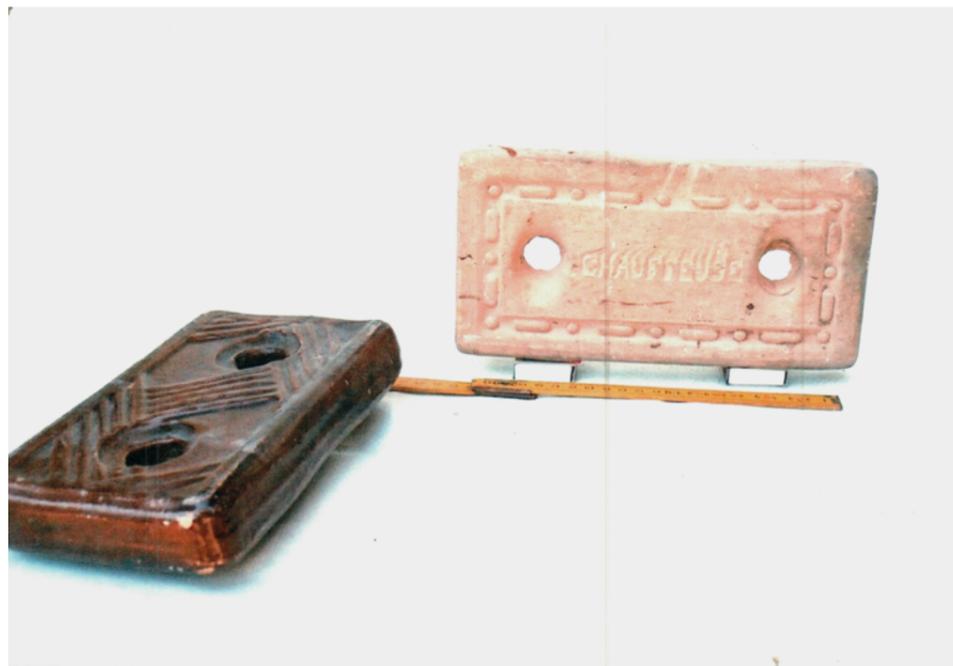
Le linge rincé, tordu à la main était pendu sur des cordes. Sec, il sera repassé.

Les fers étaient posés sur la platine du feu flamand jusqu'à l'obtention de la bonne température, vérifiée en approchant le fer de la joue de la repasseuse.

Les fers à repasser prenaient place l'hiver dans le four de la cuisinière charbon, aux côtés des briques réfractaires.

Photo des chauffeuses appelées aussi « chaufferettes » qui avaient la même utilité que les briques réfractaires. Bien qu'étant de modules différents de la brique, elles emmagasinaient plus longtemps la chaleur. Vers 1955, elles étaient encore vendues rue Roger Salengro, chez le quincaillier Louis Devienne.

Il n'y avait pas de chauffage dans les chambres. Par grand froid, les vitres des fenêtres, étaient gelées à l'intérieur et couvertes de « romarin ». Aussi, en début de soirée la ménagère enveloppait dans de vieux journaux fers et briques et allait les placer dans les lits pour les réchauffer.



Les filles devaient apprendre à coudre, à « mettre des pièces » sur les pantalons d'hommes usés ; « rassarcir » les chaussettes trouées. La femme était occupée toute la journée, première levée, dernière couchée.

Savoir cuisiner les légumes du potager. La viande n'était mangée que le dimanche. Apprendre à faire des tartes à la crème « à gros bords » lors des ducasses. L'eau de la pompe n'étant pas potable, la boisson de la famille était la bière, qu'on disait nourrissante.

Les vacances c'était l'apprentissage du travail, mais aussi des périodes de liberté pour les jeunes garçons.

En septembre, les vents favorables permettaient de faire voler les cerfs-volants, appelés « dragons ». Ils étaient confectionnés à la maison sur les conseils du papa. Les enfants étaient allés chercher quelques fines branches dans le bois d'osier, chemin du bois. A l'aide d'un peu de colle, de papier gris, d'une bobine d'arcade achetée au « bazar réclame » chez Raymondaimée, et de quelques papillotes, le cerf-volant

était confectionné. Les enfants se retrouvaient au lieu-dit « les quatre voies » essayant leurs cerfs-volants, apprenant les différents couloirs des vents.

A cette époque, nous n'avions jamais entendu parler du Père Noël. Le 6 décembre, c'était Saint Nicolas qui venait dans chaque maison du quartier où il y avait des enfants. Saint Nicolas, avec sa longue barbe blanche, sa mitre, et sa crosse d'évêque. Il venait voir si les enfants avaient été sages et avaient bien appris à l'école. Si oui, c'était la récompense : une belle orange que les enfants gardaient précieusement. Le soir avec les parents, ils remplissaient une corbeille de carottes et de navets pour l'âne qui durant la nuit, accompagnerait et apporterait les petits cadeaux que Saint Nicolas viendrait déposer au pied de la cheminée.

Ce monde disparu était dur mais chaleureux. C'était un monde où régnait la convivialité et l'entraide, il était fait du respect pour toute chose ; chaque être vivant avait son importance. Ce monde nous venait de nos aïeux, fidèles en amitié, tellement courageux mais aussi épris d'indépendance.

Il est bon de savoir comment ont pu vivre ces hommes et ces femmes jusqu'à une époque pas si lointaine. L'histoire de nos aïeux est notre histoire, nous en sommes issus.

Alain Rouillard

Le premier jour de l'an était consacré à présenter ses vœux à la famille. Selon la tradition, pour que tout se passe bien dans les temps qui suivent, il fallait que ce soit un homme qui souhaite une bonne année et une bonne santé aux femmes qui l'entouraient. Et les veuves ? si elles n'avaient pas de fils, c'était un voisin qui allait tôt leur présenter ses vœux, partageant avec elles une tasse de café.

Jusqu'à la fin des années quatre-vingt (1980), des petits garçons se levaient tôt pour aller souhaiter la bonne année aux voisines qui les attendaient. Ils revenaient avec leurs étrennes, une pièce qu'ils glissaient dans leur tirelire.

Il était important de rassurer ces femmes qui avaient été apprises à croire à cette superstition. Elles pouvaient désormais commencer l'année en toute quiétude. A l'époque, la solidarité était naturelle, toujours prête à se manifester.

Le sucrier brisé

Il était commun, sans valeur...

Aplati, trop large pour sa hauteur, reposant sur trois pieds de verre, il n'offrait aux yeux qu'un aspect trop banal. C'était un objet d'emploi courant et pourtant... Il venait des aïeux, avait un long passé de travail. Sa vieillesse faisait son charme, son prix. A sa vue l'on évoquait les mains disparues qui l'avaient tenu. Que de conversations ses flancs recelaient... S'il avait pu parler, raconter ses souvenirs, Publier ses mémoires ! J'aurai voulu le conserver longtemps, toujours.

Mais, chaque chose est éphémère, toute chose a une fin. La mort du sucrier fut cruellement ressentie. Il mourut stupidement, dans un accident sans gloire.

Mon frère ne l'avait point vu sur la planche haute de la « dépense ». Il glissa, fit une chute... une seconde suffit... cent ans et plus de loyaux services le réduisirent en mille morceaux qui s'éparpillèrent sur le sol. Ma mère fut consternée. Je fus près de pleurer. Délicatement, je ramassai les menus morceaux. Il n'était point question de le réparer... on ne ressuscite point les morts. On les enterme... Il repose maintenant dans la boîte où j'ai enfoui ses débris. Il ne servira plus jamais. La retraite a sonné pour le vieux sucrier brisé. Dans ma vie, je le conserverai pieusement, vestige d'un passé que je me plais à ruminer.

Et plus tard, à ma mort, je le léguerais à mes enfants. Je le leur recommanderai. On respecte ce qu'ont respecté les morts.

Clovis Sergeant, poète cysonien

RETRO-SPECTIVE EN IMAGES



Repas des aînés
9 octobre 2022



Commémoration du 11 novembre

11 novembre 2022



Fresque du Climat

3 décembre 2022



Thé dansant des anciens combattants

4 décembre 2022



RETRO-SPECTIVE EN IMAGES

Inauguration de l'EHPAD

9 décembre 2022



Sainte Barbe

10 décembre 2022



Rétrospective



Noël à l'école Saint Exupéry

16 décembre 2022



Marché de Noël

10 décembre 2022



Noël à l'école Saint Joseph

16 décembre 2022

RETRO- SPECTIVE EN IMAGES

Soirée des vœux

23 janvier 2023



Belle cérémonie des vœux du Maire à la population dans notre commune...et vous étiez nombreux à avoir répondu présent à l'invitation !

Animée par notre adjoint aux sports et pour la première fois du mandat, la cérémonie a commencé par une présentation des élus du Conseil Municipal

Puis la diffusion d'une pièce de théâtre réalisée par les jeunes du précédent Conseil Municipal des Enfants : une histoire de poison et de rumeurs.. très drôle dans laquelle les enfants jouaient le rôle des élus !

Le discours de Marion Dubois, première adjointe, qui a retracé, non sans humour, l'année écoulée. Puis la vidéo rétrospective de l'année

La présentation des projets du nouveau Conseil Municipal des Enfants

Puis le discours de Monsieur le Maire qui a présenté une partie des projets de l'année 2023 (centre-ville, bibliothèque médiathèque Mairie, aménagement du parc...) et est revenu sur quelques actions phares de la CCPC et de la commune lors de l'année écoulée, tout en pointant du doigt l'extension de l'aéroport, les lourdeurs administratives ou encore l'augmentation pénalisante du coût de l'énergie.

Vint ensuite la mise à l'honneur de l'ancien DGS de la commune : Marc Fockenoy pour 15 années de service.



La cérémonie s'est terminée par la mise à l'honneur de sportifs de la commune :

- Valérie Cambres : médaille d'or dans la discipline du saut d'obstacles (championnat CSO équipe amateur)
- Claire Verstrepren : médaille d'argent dans la discipline « Dressage » en catégorie Jeune Sénior (claire est également un agent municipal ATSEM en remplacement à l'école Saint Exupéry)
- Championnat de France 2022 à la Motte Beuvron:
 - o Léo Vandeven 9 ans Epreuve : Coupe Club SO poney A
 - o Emma Ledure 11 ans Epreuve : Coupe Club SO poney 3 D
 - o ValentineCambres 14ans Epreuve : CSO poney 2 D
 - o Agathe Renaut 15 ans Epreuve : CSO poney 2 D
- Simon Barbieux : Vice-champion d'Europe au relais 4x1250m U16- juillet 2021
- Equipe de Foot U17 : 1er du tournoi Albert Mens en 2021

Enfin, le pot de l'amitié a clôturé la manifestation. Bravo à tous les participants et aux services municipaux pour l'organisation !



RETRO-SPECTIVE EN IMAGES



Loto gourmand
27 janvier 2023



Rando vélo
19 février 2023

Pot des bénévoles
27 janvier 2023



Rétrospective



Réunion de réflexion autour du PLUI
7 février 2023



Bol d'Art
04 mars 2023



RETRO-SPECTIVE EN IMAGES

Ciné Soupe
10 mars 2023



CARNET BLANC



Caroline & Jean-Yves



Farah & Giannini



Sylvie & Jimmy



Renée & Jacques Lefebvre
Noces de diamant



Jeanne & Julien



Vanessa & Sonny



Sophie & Olivier



Julie & Mathieu



Ophélie & Antoine

Repair Vélo
1^{er} avril 2023



CARNET ROSE

Nous souhaitons la bienvenue aux bébés cysoniens :

Oscar et Alix, Salomé, Naël, Achille, Zélie, Oscar, Sacha, Kiana, Alix, Lazare, Constance, Malone, Théa, Zion, Capucine, Théléo, Suzanne, Lya, Andrea, Marin, Léonie, Auguste, Eléonore, Victor et Edouard, Archibald, Lily, Roméo, Zoé.

NOUVEAUX COM- MERCES ET SERVICES



LA BEL'FRITE

Corentin et Vianney vous accueillent depuis le 8 février dernier pour vous faire partager leur savoir-faire familial et la qualité de leurs produits.

13 rue waldeck rousseau à Cysoing
(anciennement So Delice)
Tél : 06 63 96 21 52

LSE MEDICAL

Béranger Bassement vous accueille depuis le 6 février dernier pour tous vos besoins en matériel médical. Il a repris le commerce de M et Mme Demeyer qui profitent de leur retraite.

288 rue Jean-Baptiste Lebas à Cysoing
Tél : 03 20 79 49 36
contact@lse-medical.fr



PINARD

Violaine et Pierre vous accueillent dans leur nouveau bar à vin « Pinard » au 273 rue Jean Baptiste Lebas. Par une décoration branchée, ils ont créé une ambiance unique dans la commune, vous permettant de passer de bons moments en famille, entre collègues ou entre amis. Vente à emporter

SUBLIME CONCEPT STORE UNIQUE

Hélène vous accueille Place de la République à Cysoing dans sa boutique de seconde main proposant des vêtements moyenne et haut de gamme ainsi que des accessoires. Service de dépôt vente



NELLY DECO CONSEIL

Objets de décoration, d'ameublement et prestations en décoration.

Adresse : 343 rue JB Lebas à Cysoing
Tél : 06 40 51 73 67
Site : www.nellydecoconseil.com

BONNUIT MATELAS

Nouveau showroom où Sandrine vous conseille pour un achat de matelas et produits dérivés (linge de lit, oreillers, couettes). Un véritable musée de la fabrication où la clientèle découvre une fabrication issue de fournisseurs locaux est également ouvert au public.

375 rue Jean-Baptiste Lebas à Cysoing
Contact: 03 20 84 59 08
bonnuit-matelas.fr



PHOX

Téa vous accueille avec son sourire, 33 rue Roger Salengro (même entrée qu'Havas Voyages) dans son nouveau magasin de photo.

Vous y trouverez du matériel photo, des bornes d'impression de vos plus belles photos, possibilité de faire vos photos d'identité conforme normes ANTS et offre de cours animaliers et shooting animaux domestiques !

RENOVADAPT/DOMETVIE

Fabien Defaut est un expert en aménagement adapté. L'offre de solution passe de la transformation de la baignoire en douche, à l'escalier motorisé

124 C rue du courant à Cysoing
Tél : 07 62 15 88 98



MAISON BIEN ÊTRE

Massothérapie, réflexologie plantaire et cours de yoga (privé ou collectif) Intervention en entreprise

Marie Brouet - Maison Bien-Être
141 rue Félix Demesmay - Cysoing
www.mariebrouet.fr

AUDREY BLATCHE

Réflexologie, sophrologie Caycédienne, Shiatsu et massages bien-être (réservés aux femmes). Déplacement à domicile pour post-opératoires, suites de traitements lourds et personnes à mobilité réduite.

Adresse du cabinet : 33 rue Roger Salengro à Cysoing
Tél : 07-82-47-76-60
Mail : audrey@blatche.fr
<https://www.audrey-blatche.fr>

ASSOCIATIONS

Photo club de Cysoing un club photo, dynamique ambitieux, accueillant

Le club Photo est une association 1901 fondée au printemps 2021 par une équipe de passionnés par la photographie souhaitant favoriser les échanges, les rencontres sur Cysoing et la CCPC.



L'objectif de l'association est de promouvoir la pratique de la photographie dans la cité sous toutes ses formes, accessible au plus grand nombre le tout dans une ambiance décontractée et ludique.

Le club Photo est un lieu d'échanges et de convivialité.

Ceux et celles qui cherchent à partager leur passion de la photographie, de son traitement numérique, quel que soit le niveau, amateur, confirmé, débutant, trouveront au sein du club photo de Cysoing les moyens de progresser en s'exonérant d'une technique lourde et parfois rebutante.

Une communauté dynamique :

La vie associative ne se limite pas à poster sur un forum mais la force de notre association réside dans l'organisation régulière de sorties photos, de rencontres, d'initiation à des techniques spécifiques, ou encore des voyages photos. Ses activités sont réservées aux adhérents de l'association.

La photographie couvrant bien des domaines, le Photo club de Cysoing vous propose de les parcourir au travers de ses réunions et formations hebdomadaires.

Une petite cotisation :

L'association vous demandera une cotisation annuelle de 100€

Pour nous rencontrer :

Tous les samedis de 14 heures à 17h au club Photo Saint Camille Rue Gustave Delory.

Contact :

Daniel Thorel 0613134037

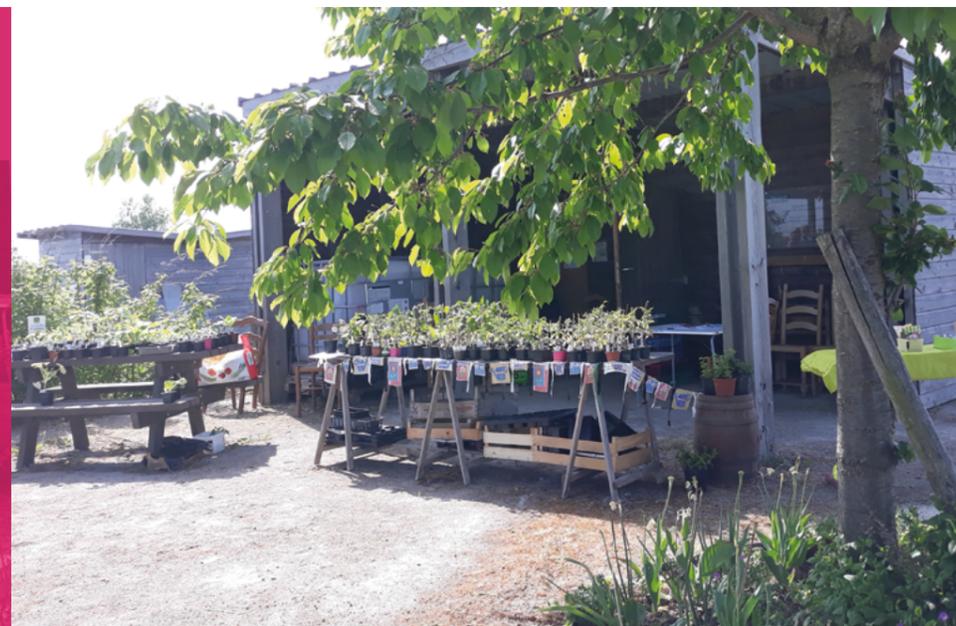
Attention places limitées pour 2023

En 2023, les Jardins de la Plaine fêtent leurs 10 ans

Rendez vous Rue Allende (à côté du cimetière) pour deux événements :

13 mai Vente de Plants

22 juillet Mega Anniversaire aux Jardins.



PRIME AUX VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Vous pouvez bénéficier d'une aide financière de 200 €, quel que soit le prix d'achat de votre vélo neuf. Le dispositif est ouvert depuis le 3 avril 2023. Vous devez remplir un formulaire de demande sur demarches.pevelecarembault.fr et fournir plusieurs justificatifs (devis du vélo, relevé d'identité bancaire, copie de la carte d'identité ou du passeport, justificatif de domicile de moins de 3 mois, attestation sur l'honneur.)

Nouveauté 2023

Pévèle Carembault subventionne également l'installation d'un kit d'électrification de votre vélo standard à hauteur de 50% du prix avec un plafond à 100 €.

Une enveloppe de 75 000 euros est inscrite au budget pour cette opération. Le dispositif restera actif jusqu'à épuisement des crédits alloués. Les dossiers complets sont traités par ordre d'arrivée.

Bonne nouvelle ! Pévèle Carembault vous accompagne dans votre démarche d'achat d'un vélo électrique neuf. En effet, lors du Conseil communautaire du 6 février, les élus de Pévèle Carembault ont décidé de renouveler l'opération « Prime aux vélos à assistance électrique ».

Quels sont les critères pour bénéficier de la subvention ?

- Être âgé de 18 ans ou plus
- Résider à titre principal dans l'une des 38 communes de la Pévèle Carembault (une seule subvention par foyer. Ne pas avoir bénéficié de l'aide les 4 années précédentes)
- Tous les vélos électriques répondant aux normes citées dans le règlement (les scooters, gyropodes et trottinettes électriques ne sont pas éligibles).
- Tous doivent répondre aux normes européennes (25km/h)
- Acheter son vélo après le lancement de l'opération (3 avril 2023)

Une aide communale supplémentaire pour acheter votre vélo.

Aide communale supplémentaire

250€

pour l'achat d'un vélo électrique ou un kit d'électrification

La commune de Cysoing pourra ainsi vous octroyer une aide supplémentaire de 250 euros, pour l'achat d'un vélo électrique ou un kit d'électrification. Pas de démarche complémentaire à faire, votre dossier sera transmis en mairie automatiquement.

Une aide, sous conditions de ressource, peut alléger la facture et vous permettre de vous équiper grâce au CCAS. Il faudra vous rapprocher de la mairie pour cette subvention complémentaire.



STAGE APPROFON- DISSEMENT BAFA

STAGES

APPROFONDISSEMENT BAFA

proposés par Pévèle Carembault et la ligue de l'enseignement

**TARIF EXCEPTIONNEL
POUR LES JEUNES DU TERRITOIRE**



GRANDS JEUX

Du lun 24 au sam 29 avr | Gondecourt
Ecole J.Prévert, chemin des écoles
Demi-pension
Tarif : 265 €



MINI-CAMPS

Du mar 27 juin au dim 2 juil | Avelin
Stade de Foot, rue Monette
Pension complète, nuits comprises
Tarif : 265 €



SURVEILLANT DE BAINNADE

Du dim 29 oct au dim 5 nov | Orchies
Piscine, rue du Grand Camp
Demi-pension
Tarif : 404 €

Pré-inscription sur demarches.pevelecarembault.fr
Tél. : 03 20 79 20 80

Vint ensuite un second temps d'échanges plus important où chacun put exposer un problème particulier sur sa rue ou une question plus globale sur la commune.

Lors de la réunion du 29 septembre à la mairie annexe du Quennaumont, les principaux sujets abordés furent :

- un long et vif débat sur le passage au 30 km/h sur l'ensemble de la commune
- les chats errants rue du général Leclerc
- la délimitation de places de parking dans cette même rue
- l'état de la route au chemin des caches vaches
- les problèmes de fissures sur certaines maisons dues à la sécheresse et les recours possibles aux assurances (voir association Catnat : catnat.hdf@gmail.com)
- l'entretien du cimetière du Quennaumont
- le devenir de la pâture chemin des Près après le refus par la Dreal de la construction de 6 parcelles
- les poubelles devant l'ancienne gendarmerie
- le problème du virage rue du Courant....

Lors de la réunion du 17 novembre à la salle Abbé Pierre de l'espace inter-génération rue Allende, les principaux sujets abordés furent :

- de nouveau le passage au 30 km/h sur l'ensemble de la commune
- les incivilités liées au stationnement aux heures de sorties d'écoles rue du 14 juillet
- le problème de stationnement aux abords de la Mam rue Marie Curie et rue Pierre Brossolette
- le non-respect du sens interdit et de l'état de la rue de tournai
- le stationnement au niveau du local poubelle de la rue du 14 juillet
- l'entretien du passage allées des coquelicots/bleuets
- le problème d'obscurité dans la contre allée rue Lebas
- l'état de la ruelle de Bouvines....



Enfin lors de chaque réunion fut rappelé aussi le principe du Budget participatif : 10 000 euros par an et par quartier. Ce projet visant à améliorer le quartier doit être porté par un collectif de riverains et doit être envoyé de la manière la plus détaillée possible par mail à lesy@cysoing.fr ou accueil@cysoing.fr, si possible avant la réunion de quartier afin d'en débattre lors de celle-ci ou au plus tard un mois après. Ensuite après étude de faisabilité

technique et financière avec Mr Le maire, les services municipaux et les adjoints concernés par la demande, nous retiendrons le projet et le lancerons. Ainsi pour le quartier du Sart, nous avons retenu la demande de mise en place de nouveaux équipements sur l'aire de jeu central. Pour le quartier centre-ville, un collectif de personnes nous a permis de prévoir l'amélioration de la sécurité et de l'embellissement de la

rue Demesmay. Pour ce même quartier, un autre collectif de personnes travaille à l'amélioration de la rue G Peri. Pour le quartier de Peuvil, nous travaillons avec l'association de riverains et avons retenu leur projet d'amélioration de la sécurité. Alors n'hésitez plus, formez un groupe de voisins et envoyez nous vos propositions !!

Les 29 septembre et 17 novembre 2022 se sont déroulées les 2 dernières réunions de quartiers de l'année, respectivement celle du Quennaumont et celle du quartier Ecoles/Voyettes..

Ces réunions sont devenues des moments privilégiés pour échanger avec vos élus sur tous les sujets qui touchent votre quotidien dans un objectif de mieux vivre à Cysoing. Lors de chaque réunion, nous abordons les problèmes de sécurité en présence de la gendarmerie et du policier municipal afin de trouver les meilleures solutions aux problèmes. Après un point sur le contexte budgétaire, elles permettent aussi d'exposer les projets en cours et à venir de la commune. Comme vous pouvez le découvrir dans ce bulletin les projets en cours sont nombreux. Ainsi nous avons pu vous détailler l'avancement des travaux de la future mairie médiathèque au château, le futur très agréable parc du château, la rénovation en cours de la salle de sport Penny Brooks (et l'amélioration de ses performances énergétiques grâce à une meilleure isolation), le

nouveau développement du schéma cyclable (et notamment de la création d'un vrai sentier/voie cyclable reliant le Quennaumont au centre-ville par le chemin du petit pavé). Enfin furent abordés aussi les gros projets de réhabilitation du centre-ville et du quartier des écoles avec le départ du groupe scolaire vers la zone d'activité.



VIE DES QUARTIERS

PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES

La moitié du mandat est déjà derrière nous. Bien que lourdement amputée de ses deux premières années du fait de la COVID-19 (que l'on espère également derrière nous), l'équipe majoritaire au Conseil Municipal, emmenée par notre Maire, Benjamin Dumortier, n'a pas à rougir de son bilan. L'idée n'est pas de s'autosatisfaire, bien au contraire, mais plutôt de regarder ce qui a été fait et surtout de ce qu'il reste à faire pour accomplir le programme de mandat sur lequel nous nous sommes engagés et pour lequel vous avez été près de 74% à nous faire confiance en 2020 !

Il serait vain d'être exhaustif car les quelques lignes qui nous sont offertes dans le bulletin municipal ne permettent pas de reprendre une à une les propositions contenues dans le programme. Cependant il n'est pas inutile de rappeler les principaux thèmes et objectifs du mandat, citer quelques réalisations et quelques objectifs encore à atteindre :

DEPUIS 2020, 3 ANS D' ACTIONS

PAR L'ÉQUIPE VIVONS CYSOING



Se sentir bien à Cysoing et en toute sécurité

Réalisé (ou en cours) : pose de feux intelligents rue Lebas et Demesmay / sécurisation des parcours piétons et cyclo / nouveaux logements locatifs et primo accession / accueil de nouveaux emplois de proximité dans le parc d'activités / réaménagement du centre-ville

À faire : mise en lumière de passages piétons / déploiement de nouvelles caméras / créer un espace de coworking / améliorer la signalétique parking / ouvrir la nouvelle bibliothèque-médiathèque

Qualité de ville - Qualité de vie

Réalisé (ou en cours) : travail avec CCPC, Région et MEL sur la ligne Ascq-Orchies / pose de bornes électriques / plantation d'arbres et végétaux (objectif 2500 sur le mandat) / végétalisation des rues / création d'un schéma cyclable / Aide à l'achat de vélo électriques / développer l'éco-pâturage /

À faire : obtenir le label ville fleurie / nouveau panneau électronique sur la place / imaginer un parcours sénior dans la commune / mettre en place un court voiturage (refus des communes voisines)

Être Cysonien c'est être citoyen

Réalisé (ou en cours) : mise en place des budgets participatifs (10.000€ par an et par quartier) / Ma Maire en Poche (application smartphone) / promouvoir le civisme

À faire : création d'un conseil des sages

Cysoing pilier de l'intercommunalité

Réalisé (ou en cours) : schéma cyclable intercommunal / aide à l'achat de vélos électriques / ouverture de la piscine communautaire / poursuite de la lutte contre les inondations / soutien aux clubs sportifs de haut niveau / politique seniors / mise en place d'un PLU intercommunal / nouveau siège communautaire / bâtiment d'entreprises « Terrabundo »

À faire : nouveaux cinémas / produire de l'énergie autrement / réduire de 50% les émissions de carbone d'ici 2050

Cysoing, une ville à vivre ensemble

Réalisé (ou en cours) : nouvelle plaine de jeux sur l'ancien stade / nouvelles aires de jeux / augmentation de la part du bio à la cantine / rénovation de l'école Saint-Exupéry / refaire un carnaval / rénovation de la salle William Penny Brookes / revisiter le forum associatif

À faire : mise en place du chèque sport et culture / soutenir la création d'une épicerie solidaire / valorisation historique du parc de l'abbaye / créer un challenge raid

COMPTEZ SUR NOUS POUR POURSUIVRE L'ACTION PENDANT LES TROIS PROCHAINES ANNÉES !

L'équipe Vivons Cysoing

COMPTES-RENDUS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Synthèse des CM

26 octobre 2022

Convention avec la CCPC pour l'instruction des permis (ADS = autorisation droit des sols).

Décision modificative n° 2 au budget primitif 2022.

Subvention à l'association CATNAT Wannehain afin de permettre aux Cysoniens sinistrés des retraits-gonflements des sols argileux, d'avoir aide et conseils pour les démarches.

Demande de fond de concours à la CCPC pour l'aménagement du parc de l'abbaye.

Mise en place de bornes électriques derrière la salle des fêtes

Ajustement du tableau des effectifs des agents municipaux.

Mise en place d'un régime indemnitaire (RIFSEEP) pour les ingénieurs territoriaux.

Définition à 1607 heures la durée annuelle du temps de travail.

Convention avec le centre de gestion du Nord pour la mise en place d'une contribution santé.

Acquisition du bâtiment de l'ancien Ehpad par la commune : rectification de l'emprise acquise (ajout d'une parcelle).

Acquisition auprès de l'EPF (établissement public foncier Nord pas de Calais) des terrains situés derrière le groupe scolaire privé pour le réaménagement du quartier.

14 décembre 2022

Mise en place d'une facilité de paiement à l'EPF du prix du foncier situé derrière le groupe scolaire privé.

Décision modificative n° 3 au budget primitif 2022.

Délibération sur la possibilité d'effectuer des dépenses d'investissement en 2023, avant le vote du budget primitif en avril.

Sollicitation d'un fond de concours auprès de la CCPC pour les nouvelles caméras de la vidéoprotection.

Convention avec la CCPC sur la mise en place d'un schéma cyclable.

Principe de l'acquisition d'un terrain à proximité du chemin du Melchamez

08 mars 2023

Révision des conditions d'attribution des chèques cadeaux donnés une fois par an au personnel municipal.

Adhésion aux services de prévention du pôle santé au travail avec le Centre de Gestion 59.

Rapport d'orientations budgétaires et débat : obligation pour les communes de plus de 3500 habitants d'avoir ce rapport et ce débat avant le vote du budget qui doit intervenir avant le 15 avril.

Modification des tarifs de cantine, d'étude et de garderie pour tenir compte de l'inflation. Pour les repas, élargissement aux cinq premières tranches du coefficient familial, de la tarification sociale à 1€ le repas.

Modification de la tarification des concessions de cimetière, de l'occupation du domaine public et de la vente d'électricité pour les bornes électriques implantées sur le parking derrière la salle des fêtes.

Sollicitation de subventions et de dotations auprès de l'État et du Département pour des projets d'investissement : aménagement du centre-ville et du parc du château, pose de pompes à chaleur dans plusieurs bâtiments, rénovation de la toiture des services techniques de la ville.

Charte de la médiathèque fixant les relations avec les usagers.

Convention avec l'État pour la prise en charge d'une partie des repas de cantine permettant la mise en place de la tarification sociale à 1€ (tarification qui sera modifiée si la convention n'est pas renouvelée au bout des trois années).

Convention avec la Ludothèque itinérante « on fait un jeu » permettant aux habitants de tester, acheter ou emprunter des jeux de société moyennant un abonnement annuel.

Accord pour le consentement d'une garantie sur le bail emphytéotique consenti à la société qui a construit le bâtiment de la crèche.

FINI L'ABONDANCE ? ...PAS À CYSOING !

Dans son bulletin de septembre l'équipe Pour Cysoing vous a rappelé qu'elle a un autre projet pour notre ville. Certains nous ont fait savoir à quel point ils partageaient notre vision pour Cysoing.

Ils nous ont fait part de leurs inquiétudes tant sur l'urbanisation rampante, la densification de l'habitat et la disparition prochaine des quelques îlots encore verts, que sur l'impact de la crise de l'énergie sur leur budget et celui de la commune.



Un lotissement au Melchamez après l'achat des terrains par la ville ?

M. le Maire répondra que la nouvelle législation protégeant les terres agricoles nous contraint à cette densification.

Exact, mais est-ce une raison pour construire autant, sachant que l'INSEE prévoit une diminution de la population des Hauts de France à terme (10% en moins en 2070).

“ LE « QUOI QU'IL EN COÛTE » A SES LIMITES ET IL Y A BIEN UN MOMENT OÙ IL FAUDRA PAYER L'ADDITION ”

Pour ce qui est de la taxe foncière, inchangée à ce jour, attendons de voir l'impact réel de tous les bouleversements actuels (énergie, matières premières, etc.) et des choix techniques et économiques de la Majorité (château, urbanisme, etc.).

Notre devise est « Préservons notre environnement », et pour le préserver il faut commencer par se soucier d'Economie et être économes de nos ressources quelles qu'elles soient, dans nos choix pour le futur et avant même de parler d'écologie trop souvent de façade et électoraliste.



AGENDA

01 mai

FÊTE DU TRAVAIL

11h - Place de la République

08 mai

CÉRÉMONIE ARMISTICE 1945

11h - Square Beltrame

13-14 mai

FÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

École Yann Arthus-Bertrand

26 mai

GOÛTER DES AÎNÉS

15h à 18h - Salle des fêtes

02 juin

FÊTE DES VOISINS

03 juin

INAUGURATION MÉDIATHÈQUE/MAIRIE

08 juin

RÉUNION DE QUARTIER PEUVIL/MARAIS/SART

19h - Salle Abbé Pierre

17 juin

REPAIR CAFÉ

9h à 13h - Salle des fêtes

17 juin

FÊTE DE L'ÉCOLE YANN ARTHUS-BERTRAND

21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

Parc du Château

01 juil

FETE DE L'ECOLE SAINT JOSEPH

13 juil

RETRAITE AUX FLAMBEAUX, FEUX D'ARTIFICES, BAL

14 juil

BRADERIE

Rue du collège

02 août

DON DU SANG

15h à 19h - Salle des fêtes

15 sept

CÉRÉMONIE DE RENTRÉE DES ENSEIGNANTS

17h30 - Mairie

16-17 sept

JOURNÉES DU PATRIMOINE

24 sept

THÉ DANSANT AFN

Salle des fêtes

28 sept

RÉUNION DE QUARTIER QUENNAUMONT

19h - Mairie annexe